
Français 5h (3^e)

Objectifs / compétences visées par le programme / Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA)

UAA0 : Justifier une réponse, expliciter une procédure

UAA1 : Rechercher, collecter l'information et en garder des traces

UAA2 : Réduire, résumer, comparer et synthétiser

UAA3 : Défendre une opinion par écrit

UAA4 : Défendre oralement une opinion et négocier

UAA5 : S'inscrire dans une œuvre culturelle

UAA6 : Relater des expériences culturelles

Moyens d'évaluation

Les tests et travaux sont répartis entre les 4 rubriques du bulletin :

- LIRE / ECOUTER : compréhension de lecture et d'audition, tests de vocabulaire
- ECRIRE / PARLER : expression écrite et orale
- MAITRISE DES ACQUIS THEORIQUES : tests de notions grammaticales
- ORTHOGRAPHE : dictées, tests de conjugaison, orthographe spontanée, etc.

Critères de réussite

Le seuil de réussite est de 50 %.

Ce seuil correspond néanmoins à une maîtrise très faible de la langue !

- **Cote de période** : Tous les tests entrent en ligne de compte pour l'évaluation de période. Si une compétence est exercée plus fréquemment qu'une autre lors d'une période, elle aura naturellement plus de « poids » dans le calcul de la cote globale.
- **Cote des examens** : une proportion est établie entre les différentes compétences exercées :
 - LIRE - ECOUTER : ± 30 % de la cote globale
 - ECRIRE - PARLER : ± 30 % de la cote globale
 - MAITRISE DES ACQUIS THEORIQUES : ± 30 % de la cote globale
 - ORTHOGRAPHE : ± 10 % de la cote globale

- **Cote de maîtrise de l'année (CMA):**

TJ 1^{er} trim. (20 %) + Examen Noël (20 %) + TJ 2^e trim. (30 %) + Examen Juin (30 %)

Divers

- L'élève devra posséder son syllabus de grammaire « *Amstramgram* » ainsi que son fascicule thématique à tous les cours et les compléter proprement au fur et à mesure des leçons.

L'élève corrigera tous ses tests et travaux, les fera signer et les classera ensuite dans le carnet d'apprentissage qu'il tiendra à disposition du professeur.

Mathématiques 5h

Objectifs / compétences visées par le programme

1. **Expliciter les savoirs et les procédures** : reconnaître les circonstances d'utilisation des savoirs; maîtriser le vocabulaire; rédiger une démonstration; commenter une définition; étendre une règle, un énoncé ou une propriété à un domaine plus large; transposer une démonstration.

2. **Appliquer une procédure** : organiser un calcul; réaliser un graphique, un diagramme, un tableau qui éclaire ou résume une situation; construire une figure qui requiert de mettre en œuvre plusieurs techniques.

3. **Résoudre un problème** : comprendre un énoncé et y repérer les buts à atteindre; traduire correctement une information; passer d'un langage à un autre; choisir les outils adéquats pour traiter un problème; présenter les résultats et les interpréter; commenter, justifier, argumenter les étapes d'un travail.

Critères de réussite

Le niveau global de maîtrise n'est pas qu'une moyenne arithmétique et tient compte à la fois du niveau de réussite dans chaque compétence évaluée tout au long de l'année (travail journalier), aux examens (décembre et juin) et de l'évolution générale des résultats.

En principe, en juin, la cote de maîtrise se répartit de la manière suivante :

- Travail journalier de l'année = 50%
- Examens de décembre et juin =50%

Moyens d'évaluation

Les compétences seront évaluées (de manière cumulative) :

- régulièrement lors de contrôles sur une matière plus conséquente, à date planifiée.
- lors de la session d'examens de juin.

Les différentes compétences ne sont pas systématiquement évaluées lors de chaque contrôle et peuvent varier en importance selon la matière.

Divers : matériel requis

1. Le manuel : « *MathEx 3^e année* » éditions de Boeck.
2. Un classeur deux anneaux modèle A4 + feuilles A4 quadrillées (= petits carrés).
3. 6 intercalaires.
4. Un porte-mine 0,5 et une gomme.
5. Quatre fins feutres ou stylos à bille de couleurs différentes (noir, vert rouge et bleu).
6. Une équerre géométrique (petit format)
7. Un compas.
8. Une calculatrice scientifique et son mode d'emploi en français (si nouvel achat préféré la Casio College).

Anglais 4h

Objectifs / compétences visées par le programme

La maîtrise d'une langue vivante passe par l'acquisition des 4 compétences majeures : écouter, lire, parler et écrire. Le lexique (vocabulaire) et la grammaire seront abordés pour permettre de s'exprimer dans des situations de communication intégrant les 12 champs thématiques repris ci-dessous en vue de l'acquisition des compétences terminales au terme de la 6^e année secondaire.

Critères de réussite

Le seuil de réussite est de 50% pour chacune des compétences. A chaque période dans bulletin, les cotes de compétences sont chiffrées sur un total de 20.

Lorsque, pour une période, l'ensemble des compétences n'aura pu être évalué de manière significative, la cote globale se basera uniquement sur les compétences qui auront pu être évaluées (= moyenne de tous les tests de la période en ce compris les évaluations portant sur le code (grammaire et vocabulaire)).

Les examens de Noël et de juin porteront uniquement sur les compétences de compréhension (C.A. et C.L.) et d'expression (E.O. et E.E.).

Comme le stipule le Règlement Général des Études (R.G.E.), la pondération pour les différentes périodes et pour la cote de maîtrise de l'année (C.M.A.) est calculée comme suit :

Cote de maîtrise année (C.M.A.)				
	1 ^{er} trimestre (cote de maîtrise Noël)		2 ^e et 3 ^e trimestres	
	40%		60%	
	Travail journalier	Examens	Travail journalier	Examens
3 ^e	50%	50%	50%	50%

Moyens d'évaluation

Les 4 compétences sont évaluées de manière progressive tout au long de l'année.

Les critères d'évaluation de ces 4 compétences (définis par la FESEC) peuvent être pondérés différemment en fonction des objectifs de chaque interrogation.

Champs thématiques abordés au cours du deuxième degré (en « spirale »)

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Caractérisation personnelle 2. Habitat, environnement 3. Vie quotidienne 4. Loisirs 5. Voyages 6. Relations avec les autres | <ol style="list-style-type: none"> 7. Santé et bien-être 8. Enseignement et apprentissage 9. Achats et services 10. Nourriture et boissons 11. Météo et climat 12. Division du temps |
|---|--|

Anglais 2h

Objectifs / compétences visées par le programme

La maîtrise d'une langue vivante passe par l'acquisition des 4 compétences majeures : écouter, lire, parler et écrire. Le lexique (vocabulaire) et la grammaire seront abordés pour permettre de s'exprimer dans des situations de communication intégrant les 12 champs thématiques repris ci-dessous en vue de l'acquisition des compétences terminales au terme de la 6^e année secondaire.

Critères de réussite

Le seuil de réussite est de 50% pour chacune des compétences. A chaque période dans bulletin, les cotes de compétences sont chiffrées sur un total de 20.

Lorsque, pour une période, l'ensemble des compétences n'aura pu être évalué de manière significative, la cote globale se basera uniquement sur les compétences qui auront pu être évaluées (= moyenne de tous les tests de la période en ce compris les évaluations portant sur le code (grammaire et vocabulaire)).

Les examens de Noël et de juin porteront uniquement sur les compétences de compréhension (C.A. et C.L.) et d'expression (E.O. et E.E.).

Comme le stipule le Règlement Général des Études (R.G.E.), la pondération pour les différentes périodes et pour la cote de maîtrise de l'année (C.M.A.) est calculée comme suit :

Cote de maîtrise année (C.M.A.)					
		1 ^{er} trimestre (cote de maîtrise Noël)		2 ^e et 3 ^e trimestres	
		40%		60%	
		Travail journalier	Examens	Travail journalier	Examens
3 ^e	50%	50%	50%	50%	50%

Moyens d'évaluation

Les 4 compétences sont évaluées de manière progressive tout au long de l'année.

Les critères d'évaluation de ces 4 compétences (définis par la FESEC) peuvent être pondérés différemment en fonction des objectifs de chaque interrogation.

Champs thématiques abordés au cours du deuxième degré (en « spirale »)

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Caractérisation personnelle 2. Habitat, environnement 3. Vie quotidienne 4. Loisirs 5. Voyages 6. Relations avec les autres | <ol style="list-style-type: none"> 7. Santé et bien-être 8. Enseignement et apprentissage 9. Achats et services 10. Nourriture et boissons 11. Météo et climat 12. Division du temps |
|---|--|

Néerlandais 4h

Objectifs / compétences visées par le programme

La maîtrise d'une langue vivante passe par l'acquisition des 4 compétences majeures : écouter, lire, parler et écrire. Le lexique (vocabulaire) et la grammaire seront abordés pour permettre de s'exprimer dans des situations de communication intégrant les 12 champs thématiques repris ci-dessous en vue de l'acquisition des compétences terminales au terme de la 6^e année secondaire.

Critères de réussite

Le seuil de réussite est de 50% pour chacune des compétences. A chaque période dans bulletin, les cotes de compétences sont chiffrées sur un total de 20.

Lorsque, pour une période, l'ensemble des compétences n'aura pu être évalué de manière significative, la cote globale se basera uniquement sur les compétences qui auront pu être évaluées (= moyenne de tous les tests de la période en ce compris les évaluations portant sur le code (grammaire et vocabulaire)).

Les examens de Noël et de juin porteront uniquement sur les compétences de compréhension (C.A. et C.L.) et d'expression (E.O. et E.E.).

Comme le stipule le Règlement Général des Études (R.G.E.), la pondération pour les différentes périodes et pour la cote de maîtrise de l'année (C.M.A.) est calculée comme suit :

Cote de maîtrise année (C.M.A.)				
1 ^{er} trimestre (cote de maîtrise Noël)			2 ^e et 3 ^e trimestres	
40%			60%	
Travail journalier			Travail journalier	
Examens			Examens	
3 ^e	50%	50%	50%	50%

Moyens d'évaluation

Les 4 compétences sont évaluées de manière progressive tout au long de l'année. Les critères d'évaluation de ces 4 compétences (définis par la FESEC) peuvent être pondérés différemment en fonction des objectifs de chaque interrogation.

Champs thématiques abordés au cours du deuxième degré (en « spirale »)

1. Caractérisation personnelle
2. Habitat, environnement
3. Vie quotidienne
4. Loisirs
5. Voyages
6. Relations avec les autres
7. Santé et bien-être
8. Enseignement et apprentissage
9. Achats et services
10. Nourriture et boissons
11. Météo et climat
12. Division du temps

Géographie 2h (pour les élèves dans le projet immersion : Aardrijkskunde)

Objectifs / compétences visées par le programme (résumé / objectifs spécifiques)

- 1) **Traiter des informations** – l'élève doit être capable de :
 - localiser et situer un lieu à différentes échelles
 - utiliser des grilles d'analyse pour classer et simplifier des informations issues de divers supports (graphique, photo, carte, article...), dans le but d'analyser les composantes du territoire en privilégiant l'approche paysagère.
- 2) **Mettre en relation des informations** – l'élève doit être capable d'établir les causes et conséquences des phénomènes étudiés ainsi que leurs interactions. Il devra pouvoir émettre des hypothèses explicatives, analyser réaliser des schémas simples ou des synthèses à partir d'un ou plusieurs documents
- 3) **Maîtriser les acquis théoriques** : l'élève doit être capable de reformuler dans un vocabulaire adéquat un savoir complexe et schématiser une organisation spatiale d'un territoire.

Critères de réussite

L'évaluation se compose de **deux volets** :

Le premier se compose de l'évaluation dite "**FORMATIVE**". Celle-ci sert à mesurer le degré d'**apprentissage** de l'élève au cours de l'année. Les élèves pourront être évalués via des préparations ou lors d'interrogations formatives sur :

- Leur capacité à **maîtriser les acquis théoriques de base** via des interrogations.
- Leur capacité à résoudre des **exercices** du même type que ceux vu aux cours.
- **Des productions** à réaliser en cours d'année (analyse de textes, réalisation d'un structurogramme, etc.).

Le second volet de l'évaluation comprend lui, la partie **CERTIFICATIVE**. Ici, on ne mesure plus le degré d'apprentissage de l'élève mais bien si il a **intégré** la matière. C'est le cas des **bilans de synthèse**, dont fait également partie l'**examen**.

Pour réussir son année en géographie, l'élève devra obtenir une côte finale de maîtrise supérieure à 50 % (la moyenne se base sur la répartition suivante : 1^{er} trimestre 40%, 2^e et 3^e trimestre 60% et les examens valent pour 50% à chacune de ces périodes).

Moyens d'évaluation

L'évaluation placera l'élève devant des situations qui permettront au professeur **d'évaluer la maîtrise d'une ou plusieurs compétences**. Une mémorisation sérieuse sera nécessaire, tant sur le plan des références spatiales que des savoirs thématiques, pour permettre plus tard d'appliquer ces savoirs et de résoudre des exercices en lien avec ces savoirs.

L'**évaluation** se fera tout au long de l'année via : les préparations de cours, les interrogations et les **bilans de synthèse** en fin de chapitre qui seront certificatifs.

Divers (intitulés des chapitres, matériel requis, thématiques abordées etc.)

- Calculatrice, crayons/stylos de couleurs, Équerre, Compas.
- Le syllabus distribué en début d'année par le professeur

→ Chaque élève se doit d'avoir **son propre matériel** aux cours et lors des évaluations.

Histoire 2h (pour les élèves dans le projet immersion : *Geschiedenis*)

Objectifs / compétences visées par le programme (résumé / objectifs spécifiques)

- 4) **S'INTERROGER** : l'élève devra énoncer des **questions de recherche** sur base de l'analyse d'un ensemble documentaire (traces du passé et travaux postérieurs) relatif à un objet de recherche et en mobilisant un des concepts étudiés auparavant.
- 5) **CRITIQUER** : L'élève devra mettre en relation et sélectionner, parmi un ensemble de traces du passé et de travaux postérieurs, les documents **pertinents** en fonction d'une question de recherche, et à **évaluer la fiabilité** des traces du passé pertinentes.
- 6) **SYNTHÉTISER** : l'élève devra répondre à une question de recherche en rédigeant une **synthèse**. Celle-ci est construite sur base d'un ensemble de ressources documentaires et mobilisera un concept vu au cours.
- 7) **COMMUNIQUER** : l'élève devra transposer, sous forme d'un plan, d'un **tableau**, d'une **ligne du temps**, d'un **schéma** ou d'un **panneau**, des connaissances préalablement acquises, qui ont été découvertes par lui-même ou ont été fournies par le professeur.

Critères de réussite

Pour réussir son année en Histoire, l'élève devra obtenir une cote finale de maîtrise supérieure à 50 % (la moyenne se base sur la répartition suivante : 1^{er} trimestre 40%, 2^e et 3^e trimestre 60% et les examens valent pour 50% à chacune de ces périodes). Le niveau de maîtrise de l'élève sera évalué lors **des évaluations certificatives** :

- **Savoir - savoir-faire - concepts** : examens + interrogations certificatives
- **Compétences 2 et 4** : examens + travaux réalisés durant l'année

La cote globale des périodes n'est pas une moyenne mathématique des travaux effectués durant la période, ceux-ci pouvant être pondérés différemment selon leur importance.

Moyens d'évaluation

Placé dans un processus d'apprentissage, l'élève réalisera un ensemble de tâches à partir de consignes, de matériaux et de critères d'évaluation. Lors de l'accomplissement de ces tâches, l'élève apprendra de nouveaux savoirs et savoir-faire qui lui permettront d'exercer les 4 compétences du cours d'Histoire.

L'évaluation **formative** permet d'évaluer le degré d'apprentissage de l'élève et est accompli en cours d'année à l'aide de :

- Devoirs et préparations à domicile.
- Interrogations portant sur une matière plus importante.
- Exercices effectués en classe seul(e) ou en groupe.

L'évaluation **certificative** sert à évaluer le niveau de maîtrise de l'élève. Celui-ci devra montrer qu'il a bien intégré la matière et les compétences travaillées durant l'année. C'est le cas lors des interrogations en cours d'année ou pour les examens.

Divers (intitulés des chapitres, matériel requis, thématiques abordées etc.)

- Le manuel Construire l'Histoire (marqué du nom de l'élève)
 - Crayons de couleur et de quoi écrire
 - Le syllabus distribué en début d'année par le professeur
- Chaque élève se doit d'avoir **son propre matériel** aux cours et lors des évaluations.

Education physique 2h

Objectifs / compétences visées par le programme

Le cours d'éducation physique s'articule autour de 4 axes :

1. **Education Sportive** (S'intégrer dans un groupe pratiquant une activité sportive, en connaissant les règles de l'activité, ses qualités athlétiques, ses gestes techniques et tactiques)
2. **Education à la Santé** (Fournir un effort de longue durée à intensité moyenne. Maîtriser des techniques permettant d'améliorer ses aptitudes physiques : Endurance, souplesse, force, vitesse, puissance)
3. **Education à la Sécurité** (Exécuter une série de gestes conformément à des règles d'exécution et de sécurité en les adaptant à sa morphologie et au but poursuivi)
4. **Education à l'Expression** (Présenter de façon harmonieuse et esthétique, une succession de gestes et de mouvements en respectant les caractéristiques de l'activité)

Critères de réussite

La certification des compétences s'effectue après un temps d'évaluation formative afin que l'élève puisse progresser dans son apprentissage et s'exercer avant l'épreuve finale.

Cette évaluation des compétences s'effectue selon le rapport 60/40 (tests / participation) en 3^e année.

Moyens d'évaluation

La cote de maîtrise représente l'ensemble du niveau obtenu aux tests ainsi que la participation de l'élève tout au long de l'année.

L'évaluation comprend les critères (qualités exigées en fonction de l'activité) et les indicateurs de réussite qui précisent les éléments concrets observables.

En cas d'absence lors d'un test, un certificat médical est exigé.

Un "zéro" est attribué lors de la non-présentation d'un test sans motif écrit des parents.

Divers

1) Exemption du cours :

La non-participation à un cours doit être couverte par un mot des parents et au-delà, par un certificat médical.

L'élève dispensé, en raison d'un certificat médical, ou d'une indisposition momentanée doit être présent au cours.

2) Equipement :

Le port de l'équipement spécifique au cours d'éducation physique est obligatoire.

Religion catholique 2h (3^e)

Objectifs / compétences visées par le programme (résumé / objectifs spécifiques)

Le cours de religion catholique a pour objectif d'éveiller l'élève à des dimensions spirituelles et symboliques. Il n'impose pas la foi, il la propose, mais il entend surtout ouvrir chacun à ces composantes essentielles de la vie.

En outre, il développe des compétences telles que le questionnement, l'esprit critique, la curiosité et une capacité d'analyse et de recherche. Il favorise l'échange et l'écoute, il met en relation les convictions des uns et des autres. Il a aussi pour objectif de permettre à des jeunes de découvrir le message évangélique.

Il assume ainsi une double fonction :

- une fonction d'éveil et d'apprentissage pour tous : l'acquisition de repères religieux et culturels qui permettent aux jeunes de mieux situer leur pensée,
- pour ceux qui adhèrent au message chrétien : le cours apparaît comme une occasion de structurer et d'approfondir leur foi personnelle.

Moyens d'évaluation

L'évaluation cumulative, par période, est basée sur :

- la réalisation des travaux de réflexion
- la réalisation et la présentation de travaux de groupe
- des interrogations

Aucun examen en 3^{ème} année.

Critères de réussite

La cote de maîtrise de juin correspond à la moyenne des évaluations de l'année.

Divers

Au travers des chapitres du cours, nous travaillerons les thématiques et les entrées du programme présentées ci-dessous.

Thématiques	Entrées
Construire le bonheur	• Le bonheur, c'est se construire avec les autres
Affronter le mal	• Dire « oui » au bien et « non » au mal • La mort, destin ou destinée ?
Habiter le corps	• Mon corps et le corps de l'autre
Convertir la violence	• Lutter contre toute forme d'exclusion
Vivre en relation	• Vivre la condition sexuée
Pratiquer la justice et la charité	• Dire non à l'injustice
Traverser la souffrance	• La souffrance venant des limites
Développer le rapport au monde	• Logique de convoitise ou d'échange
Fonder la spiritualité de l'humain	• Trouver en soi des ressources

Sciences 3h (cours de la formation commune, 3h/sem)

Objectifs / compétences visées par le programme

Les compétences de l'élève seront exercées au travers d'activités au terme desquelles il devra être capable :

- D'acquérir et structurer des ressources (connaître)
- D'exercer et maîtriser des savoir-faire (appliquer)
- Développer des compétences spécifiques (transférer)

Critères de réussite

- Dans le bulletin ne figure qu'une seule cote chiffrée pour l'ensemble des 3 branches : chimie, physique et biologie.
- Est en situation de réussite l'élève qui a obtenu au moins 50 % à sa cote de maîtrise année.
- Est en situation d'échec l'élève qui n'a pas obtenu la note minimale de 50 % à la cote de maîtrise année.
- Pour le calcul du niveau de maîtrise, une part de 50 % est accordée au travail journalier (TJ) (préparations à domicile, productions lors des séances d'exercice, travaux, interrogations et bilans) et de 50 % aux examens (décembre et juin).

Travail journalier, évaluations, bilans, travaux	20% 1 ^{er} trimestre 30% 2 ^e et 3 ^e trimestres
Examens de décembre et juin	20% décembre 30% juin

Moyens d'évaluation

L'évaluation porte sur l'ensemble des activités d'apprentissage : préparations et travaux à domicile, participation en classe, interrogations et bilans, examens,... L'élève y fera la preuve qu'il est capable d'exprimer et d'appliquer les divers concepts abordés. Cela suppose :

- la maîtrise du vocabulaire spécifique du cours ;
- le choix et la mise en œuvre d'une démarche adéquate ;
- le souci de la qualité de l'expression et de la présentation de son travail.

Sciences 5h (partie optionnelle de l'horaire)

Objectifs / compétences visées par le programme

Les compétences de l'élève seront exercées au travers d'activités aux termes desquelles il devra être capable :

- D'acquérir et structurer des ressources (connaître)
- D'exercer et maîtriser des savoirs faire (appliquer)
- Développer des compétences spécifiques (transférer)

Critères de réussite

- Dans le bulletin ne figure qu'une seule cote chiffrée pour l'ensemble des 3 branches : chimie, physique et biologie.
- Est en situation de réussite l'élève qui a obtenu au moins 50 % à sa cote de maîtrise année.
- Est en situation d'échec l'élève qui n'a pas obtenu la note minimale de 50 % à la cote de maîtrise année.
- Pour le calcul du niveau de maîtrise, une part de 50 % est accordée au travail journalier (TJ) (préparations à domicile, productions lors des séances d'exercice, travaux, interrogations et bilans) et de 50 % aux examens (décembre et juin).

Travail journalier, évaluations, bilans, travaux	20% 1 ^{er} trimestre 30% 2 ^e et 3 ^e trimestres
Examens de décembre et juin	20% décembre 30% juin

Moyens d'évaluation

L'évaluation porte sur l'ensemble des activités d'apprentissage : préparations et travaux à domicile, participation en classe, interrogations et bilans, examens,... L'élève y fera la preuve qu'il est capable d'exprimer et d'appliquer les divers concepts abordés. Cela suppose :

- la maîtrise du vocabulaire spécifique du cours ;
- le choix et la mise en œuvre d'une démarche adéquate ;
- le traitement et l'exploitation appropriée des observations et résultats ;
- le souci de la qualité de l'expression et de la présentation de son travail.

Divers

Le port du tablier est obligatoire lors des séances de laboratoire. Pour des raisons de sécurité, l'élève qui n'a pas son tablier n'est pas autorisé à réaliser le laboratoire.

Latin 4h (partie optionnelle de l'horaire)

Objectifs / compétences visées par le programme

L'élève s'exercera tout au long du degré, à travers différentes tâches, afin d'atteindre les compétences demandées :

1. Il rédigera une **traduction**, en français correct, qui prouvera sa compréhension linguistique et littéraire d'un **texte latin inconnu**.
2. Il rédigera une production argumentée qui prouvera sa **compréhension** linguistique et littéraire d'un **texte latin vu** en classe.
3. Il rédigera une **synthèse** qui mettra en évidence des aspects de la **civilisation** antique, en lien avec notre monde d'aujourd'hui.

Moyens d'évaluation

L'élève sera interrogé sur la connaissance des mots les plus fréquents de la langue latine. Il sera capable de les analyser et de les traduire mais aussi de maîtriser le vocabulaire français issu de ces mots.

A plusieurs reprises il sera confronté, en classe, à l'exercice de version (analyse et traduction d'un texte inconnu).

Régulièrement, il sera interrogé sur l'analyse (grammaticale et textuelle) et la traduction de textes vus en classe.

Au minimum une fois sur l'année, il présentera un travail de synthèse sur un thème de la civilisation latine.

Critères de réussite

Le seuil de réussite est de 50 %. Ce seuil correspond néanmoins à une maîtrise très faible !

- **Cote de période** : Tous les tests entrent en ligne de compte pour l'évaluation de période. Si une compétence est exercée plus fréquemment qu'une autre lors d'une période, elle aura naturellement plus de « poids » dans le calcul de la cote globale.
- **Cote de maîtrise à Noël** :
Travail journalier du 1^{er} trimestre (50 %) + examen de Noël (50 %)
- **Cote globale de l'année** :
TJ 1^{er} trim. (20 %) + TJ 2^e et 3^e trim.(30 %) examen de Noël (20%) + examen de juin (30 %)

Une réussite de l'examen de juin à minimum 60 % donne lieu à une cote de maîtrise positive.

Divers

L'élève devra posséder ses deux syllabus (« DISCO 3 ») à tous les cours et les compléter proprement au fur et à mesure des leçons. Le syllabus jaune de grammaire et vocabulaire devra être soigneusement conservé car il servira de référentiel jusqu'en 6^{ème} année.

L'élève corrigera tous ses tests, les fera signer et les classera ensuite dans le carnet d'apprentissage qu'il tiendra à disposition du professeur.

Sciences économiques 4h (partie optionnelle de l'horaire)

Objectifs- compétences visées par le programme

Le cours de sciences économiques a pour objectifs de faire de vous des citoyens responsables et engagés : capable de comprendre le monde économique, politique, financier, social et juridique dans lequel vous évoluez.

L'économie est une science qui éclaire les choix, les stratégies d'action des décideurs qu'ils soient chefs d'entreprises, pouvoirs publics ou ménages. Tous les apprentissages du cours sont donc basés sur des démarches de compréhension et d'analyse critique qui permettent de prendre des décisions en connaissance de cause ou de comprendre les choix opérés par d'autres.

Les compétences travaillées tout au long de la 3^e et 4^e année sont les suivantes :

Compétence 1 : Recueillir, analyser et synthétiser des informations en fonction d'une recherche dans un contexte donné, d'une question, ou situation problème.

Compétence 2 : Appliquer des concepts, des modèles, des procédures appris à une situation économique, juridique et sociale nouvelle.

Compétence 3 : Poser un problème, élaborer les démarches de recherche et dégager les solutions et leurs limites

Moyens d'évaluation

Vous serez évalués sur votre capacité à maîtriser les acquis théoriques, à appliquer la théorie dans une nouvelle situation et à faire une recherche et/ou la présenter, et ce via :

- des interrogations et un bilan, lorsqu'un chapitre sera achevé ;
- des travaux individuels ou de groupe à remettre par écrit ou à présenter oralement ;
- l'examen de décembre et juin.

L'ensemble de ces évaluations ainsi que les examens interviendront dans la cote de maîtrise de fin d'année.

Critères de réussite

Voici comment la cote de maîtrise est calculée.

Cote de maîtrise année			
Cote de maîtrise 1 ^{er} trimestre		Cote de maîtrise 2 ^e et 3 ^e trimestre	
40%		60%	
Travail journalier de l'année en points réels	Examen	Travail journalier de l'année en points réels	Examen
50%	50%	50%	50%

Cependant, le niveau global de **maîtrise** n'est pas une moyenne arithmétique et tient compte à la fois du niveau de réussite dans chaque partie du cours évaluée tout au long de l'année et à l'examen de juin ainsi que de l'évolution générale des résultats.

Par conséquent, si le professeur l'estime nécessaire et, après décision du conseil de classe, l'élève dont la moyenne de l'année est supérieure à 50% mais qui n'a pas satisfait dans l'une ou l'autre partie du cours, devra présenter une épreuve de remise à niveau (sous la forme d'un travail ou d'un test écrit) en septembre.

Sciences sociales 4h (partie optionnelle de l'horaire)

Objectifs / compétences visées par le programme (résumé / objectifs spécifiques)

Le cours de Sciences Sociales s'articule autour d'objectifs assez généraux qui font l'objet d'une progression tout au long des quatre années de l'option. Les voici :

- **Former l'intelligence** par les sciences sociales. La méthode rigoureuse liée à cette discipline nécessite une prise de recul de l'élève par rapport au sujet étudié.
- **Acquérir un savoir rigoureux** où les notions et concepts de base sont clairs et précis afin de pouvoir construire un raisonnement logique et/ou une argumentation nuancée.
- **Être capable de se poser des questions** de sens sur les événements sociaux et de discerner les structures qui les conditionnent.
- **Être capable de comprendre la nécessité de la connaissance des institutions et des mécanismes sociaux** afin de faire de l'élève un **citoyen responsable et engagé**.

Au terme des quatre années de sciences sociales, l'élève devra acquérir quatre compétences bien précises dont trois sont travaillées au 2^e degré :

- **Compétence 1** : à partir d'un fait social, formuler une question de départ et énoncer des hypothèses explicatives.
- **Compétence 2** : concevoir et réaliser, seul ou en équipe, une démarche de recherche visant à vérifier ces hypothèses, en utilisant différentes techniques de collecte et de traitement de l'information et en mobilisant différents concepts-outils.
- **Compétence 3** : présenter, seul ou en équipe, en faisant appel à un mode de communication adéquat, les résultats de la recherche de façon succincte et structurée.

Critères de réussite

Pour réussir son année en Histoire, l'élève devra obtenir une cote finale de maîtrise supérieure à 50 % (la moyenne se base sur la répartition suivante : 1^{er} trimestre 40%, 2^e et 3^e trimestre 60% et les examens valent pour 50% à chacune de ces périodes). Un travail de fin d'année important rentrera également en compte dans l'évaluation certificative : il a un poids conséquent sur la réussite et est incorporé à la dernière cote de période du 3^e trimestre. Pour réussir son année, l'élève devra obtenir une cote globale supérieure à 50% au total de l'année.

Moyens d'évaluation

L'évaluation se compose de deux volets complémentaires. Le premier se compose de l'évaluation **formative**. Elle sert à mesurer le degré d'apprentissage de l'élève. Comme tout le monde a le droit à des essais et à des erreurs, cela signifie que les résultats des interrogations et autres travaux indiquent la **progression** vers l'acquisition des savoirs et des compétences. Cela doit être un signal de poursuivre sur sa lancée ou de rectifier le tir, par exemple en étudiant, plus, mieux ou autrement. Le second volet comprend lui, l'évaluation **certificative**. Ici, on ne mesure plus le degré d'apprentissage de l'élève mais bien s'il a **intégré** la matière. C'est le cas des évaluations certificatives, de l'examen de juin, ainsi que d'un travail de fin d'études.

Divers

Nous sommes sensibles à la présentation des interrogations et des devoirs qui nous sont remis. L'élève veillera donc à présenter ses travaux et interrogations proprement, à composer des phrases complètes, correctes et intelligibles et bien sûr à éviter les fautes d'orthographe et les abréviations. Il veillera à respecter les délais qui lui sont imposés, sans quoi il sera sanctionné (10% en moins de la note globale par jour de retard). L'élève doit faire ses devoirs et présenter ses interrogations même s'il est absent le jour où le travail a été programmé. Pour mémoire, l'élève doit être couvert par un certificat médical lors d'une absence à une évaluation certificative.

Matériel : Stylo/crayons de couleurs, Syllabus distribué par le professeur en début d'année.

A.C. Informatique (partie optionnelle de l'horaire)

Objectifs et compétences visés par le programme

Le cours d'informatique a pour objectif de développer l'analyse d'un problème, la logique sous-jacente, la rigueur, l'analyse de l'erreur la recherche d'une solution ainsi que la créativité.

Le cours fera donc appel à l'analyse (repérer les différents éléments d'une interface graphique; repérer les données entrantes et les données sortantes; repérer les traitements réalisés sur les données; analyser le fonctionnement d'un programme).

Il fera appel à la logique (déterminer la succession d'événements et la suite d'instructions à exécuter pour le bon déroulement d'un programme; analyser un algorithme, voire le modifier; choisir des types de données qui correspondent aux valeurs à traiter; transcrire à bon escient; utiliser les opérateurs logiques; réaliser des boucles qui comportent un nombre d'itérations qui convient.

Il entend développer la rigueur (l'élève se rendra vite compte que seul un code sans erreur de syntaxe, de type et de logique donnera le résultat escompté). Le vocabulaire informatique spécifique devra également être utilisé et compris de manière univoque. Il ne faudra pas confondre des termes tels : incrémentation, concaténation, itération, fonction, procédure, paramètre, méthode, valeur, type, identifiant, propriété,...

L'analyse de l'erreur : la compréhension et l'analyse des messages du compilateur est une étape importante dans le débogage d'un programme. Ensuite vient l'analyse des erreurs de logique. Cette seconde étape est plus difficile à appréhender mais procure beaucoup de satisfaction dès que le problème de logique a été repéré et encore plus lorsqu'il a été résolu.

La créativité : la réalisation d'une interface graphique ergonomique et conviviale demande de la réflexion et sera bien souvent le gage d'une application appréciée par l'utilisateur final.

Moyens d'évaluation

Le cours d'informatique demande un effort d'attention soutenu lors de l'exposition de la matière. Les élèves sont tenus de prendre des notes claires et complètes. De nombreux travaux pratiques viendront ponctuer le cours.

Remédiation : tous les travaux pratiques peuvent être réalisés en classe et à domicile. En outre le professeur se tient à la disposition des élèves du cours durant les temps de midi du lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les élèves peuvent venir terminer un travail, poser des questions et demander des explications complémentaires.

Critères de réussite

L'élève doit obtenir 50 % des points au global pour réussir. La cote de juin est prépondérante pour le calcul de la cote de l'année.

Divers

Matériel

- cahier A4
- clef USB (qui contiendra une copie de tous les travaux)

Environnement de développement utilisé : LAZARUS ; adresse de téléchargement :

<http://www.lazarus.freepascal.org/>

Lazarus est un EDI multi-plateforme développé en Object Pascal et pour Free Pascal. Son objectif est de fournir aux programmeurs Pascal Objet un environnement de développement s'approchant le plus possible de Delphi. (Wikipedia)

Pour qu'il n'y ait pas d'équivoque ... L'analyse, la compréhension, la recherche d'une solution, la réalisation de tests et la proposition d'une solution priment sur le codage en langage informatique et l'implémentation. L'élève devra pouvoir expliquer sa démarche, il sera toujours aidé pour le codage.